



**PROJET DE ZAC « ZONE 2AU SUD »  
COMMUNE DE SAINT-COLOMBAN**

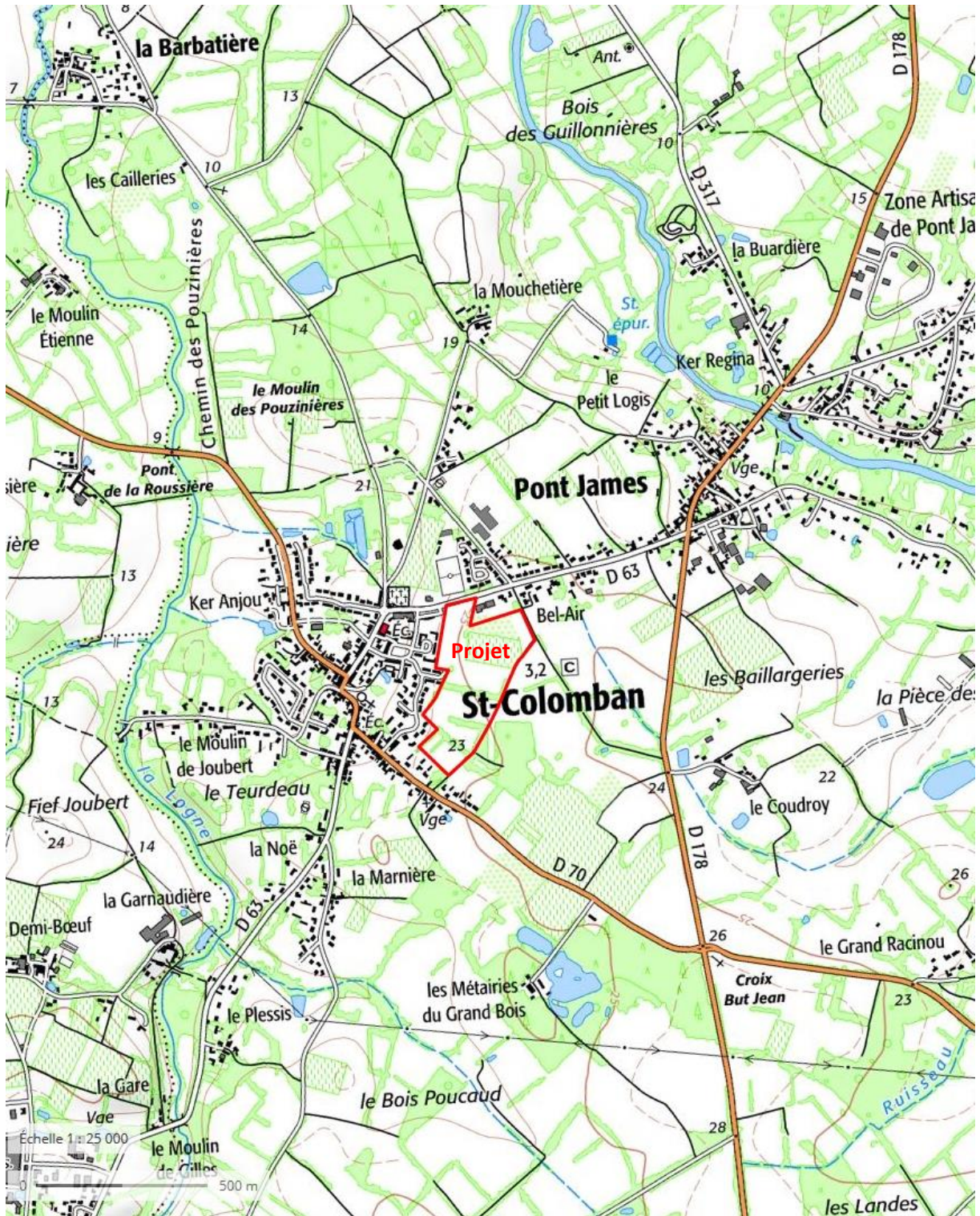
**DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE  
A LA REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

**ANNEXES**

## **8.1 Annexes obligatoires**

- Localisation du projet
- Contexte paysager
- Plan du projet
- Plan des abords du projet
- Situation par rapport aux sites Natura 2000

## Localisation



Fond : Géoportail

**Contexte paysager : photographies du site**

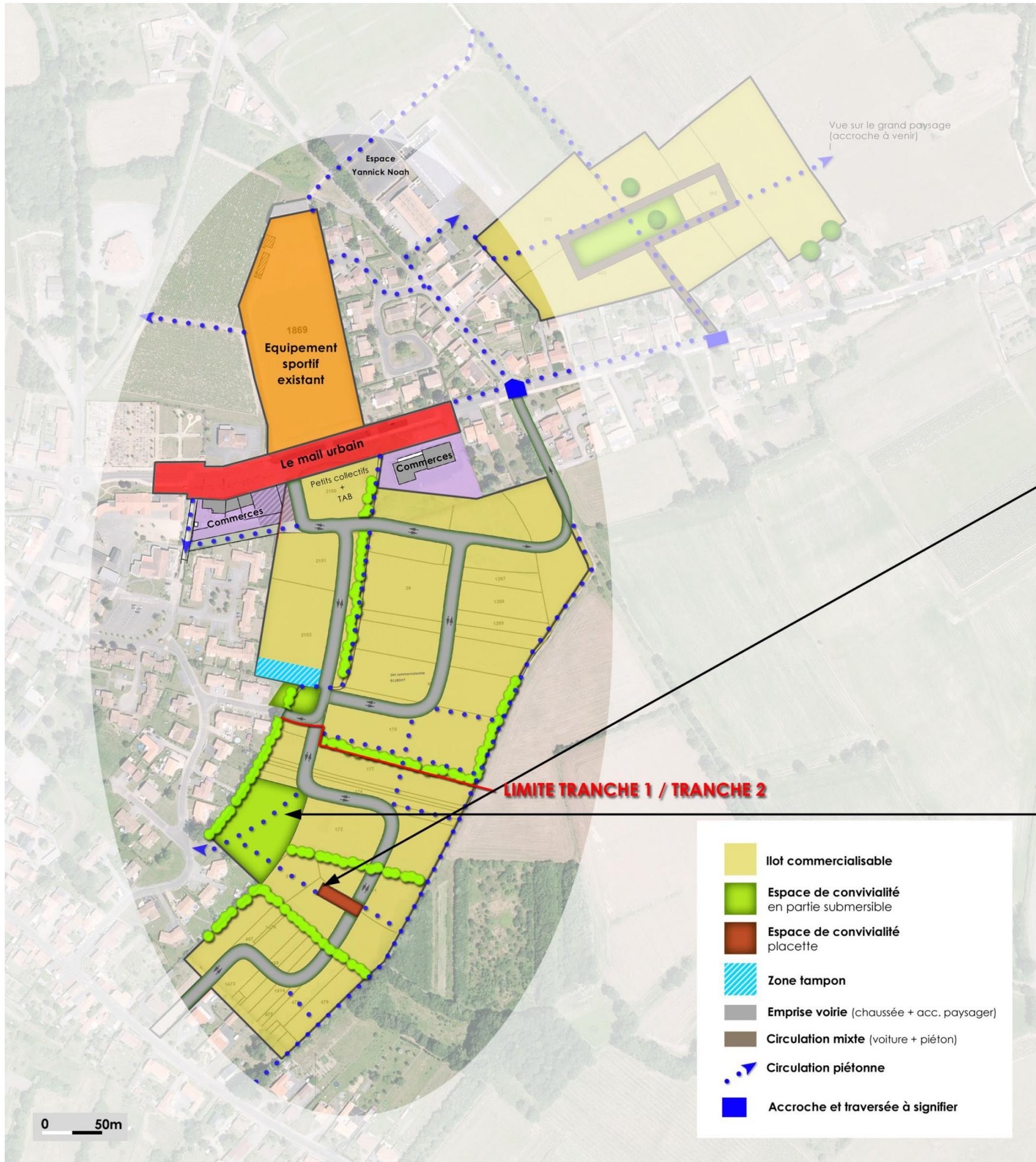




**Contexte paysager : localisation des prises de vues**



**Fond : Géoportail**



SECTEURS D'ÉTUDE "2AU"

SCENARIO A

Secteur centre - tranches 1 & 2



Placette de desserte (Helsinki, Finlande)

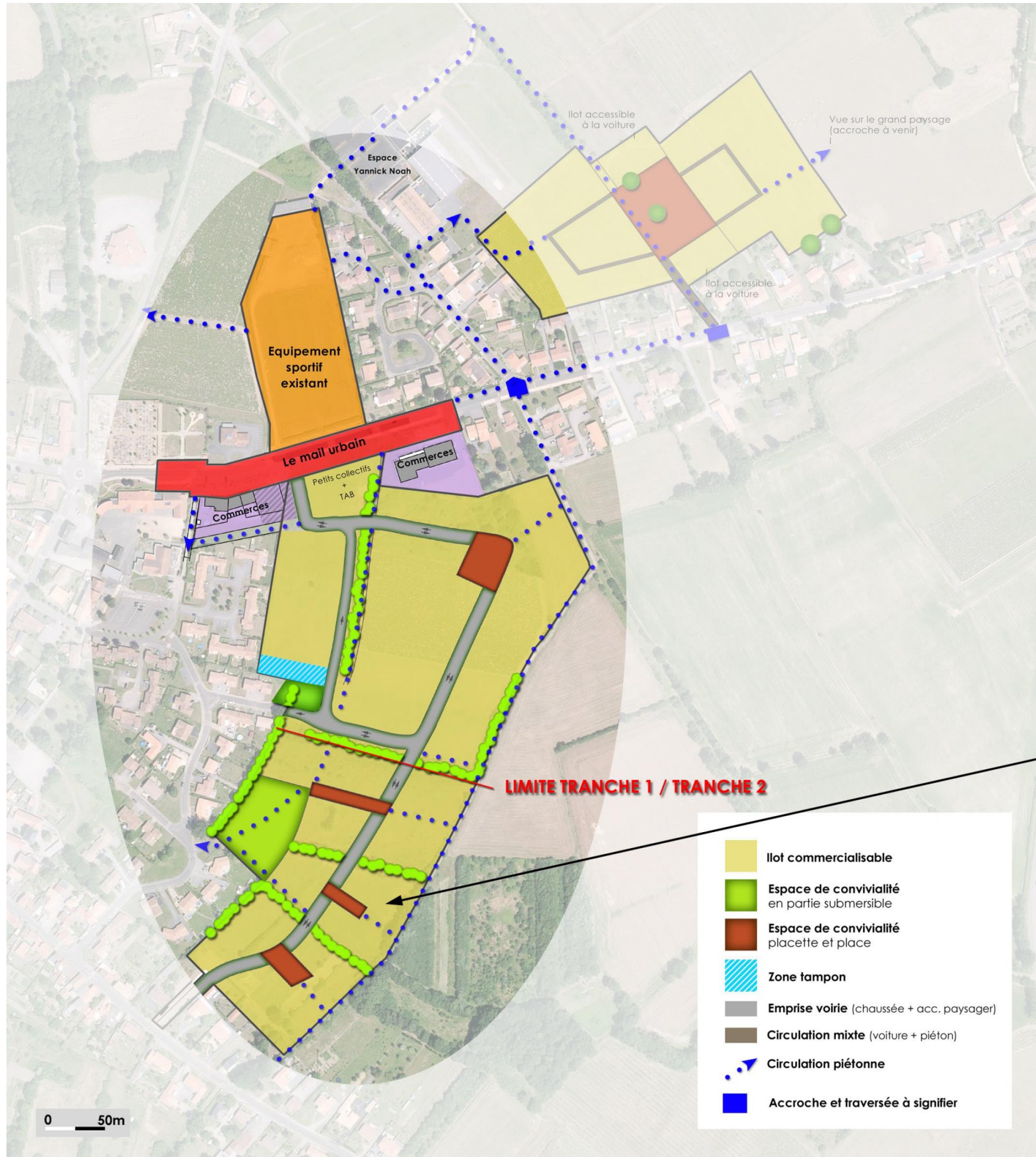


Bois Guillaume (76)

Espace de convivialité submersible

> Helsinki, Finlande

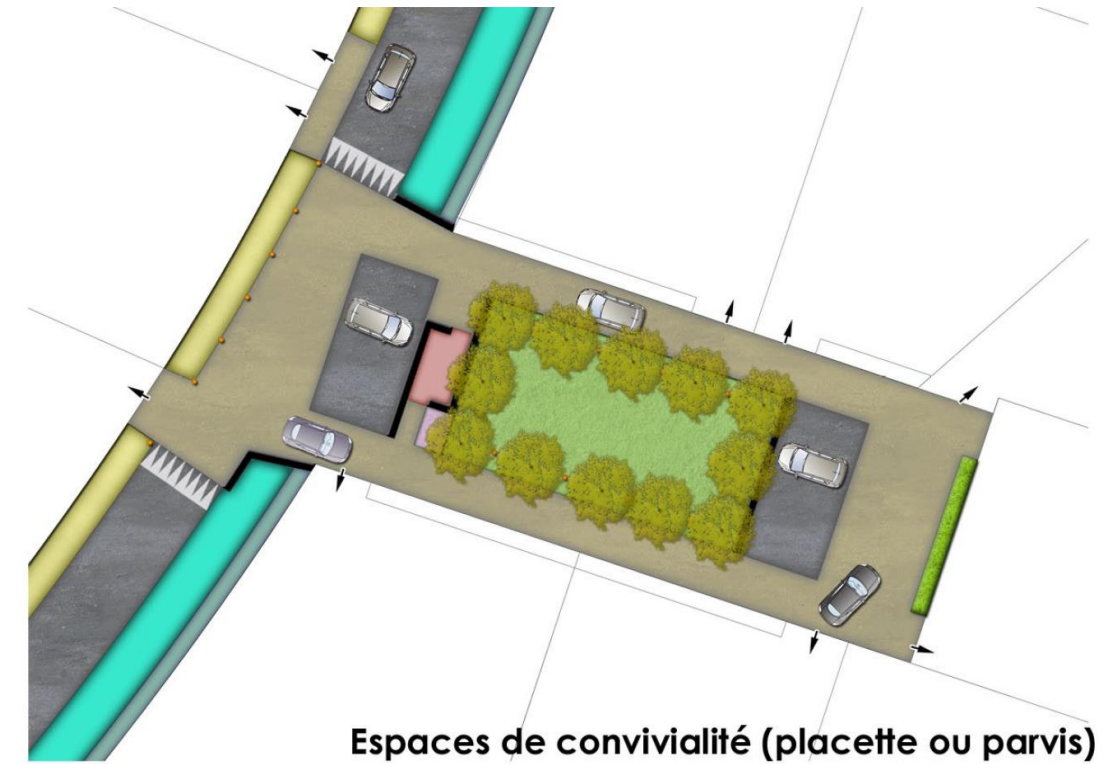
Plan des principes d'aménagement (variante)



SECTEURS D'ÉTUDE "2AU"

SCENARIO Abis

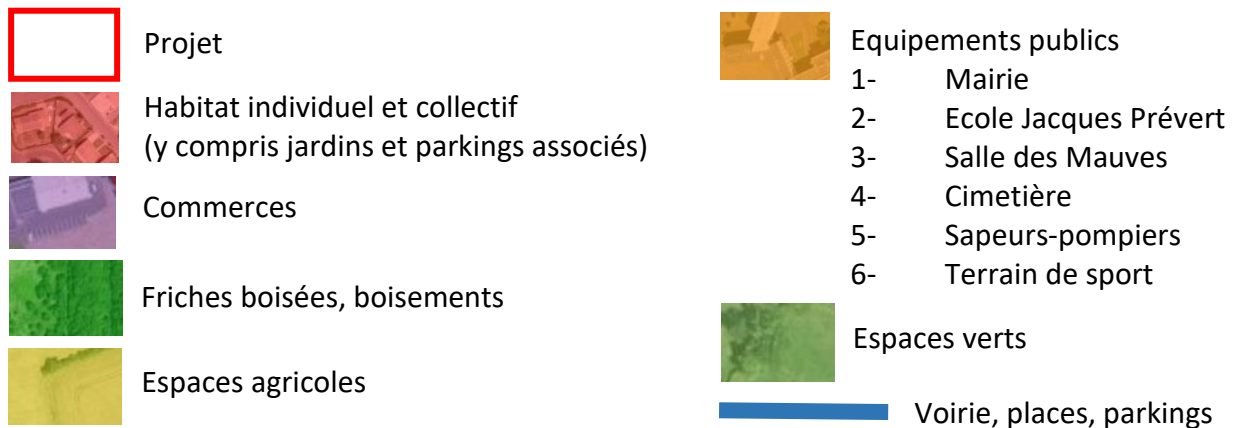
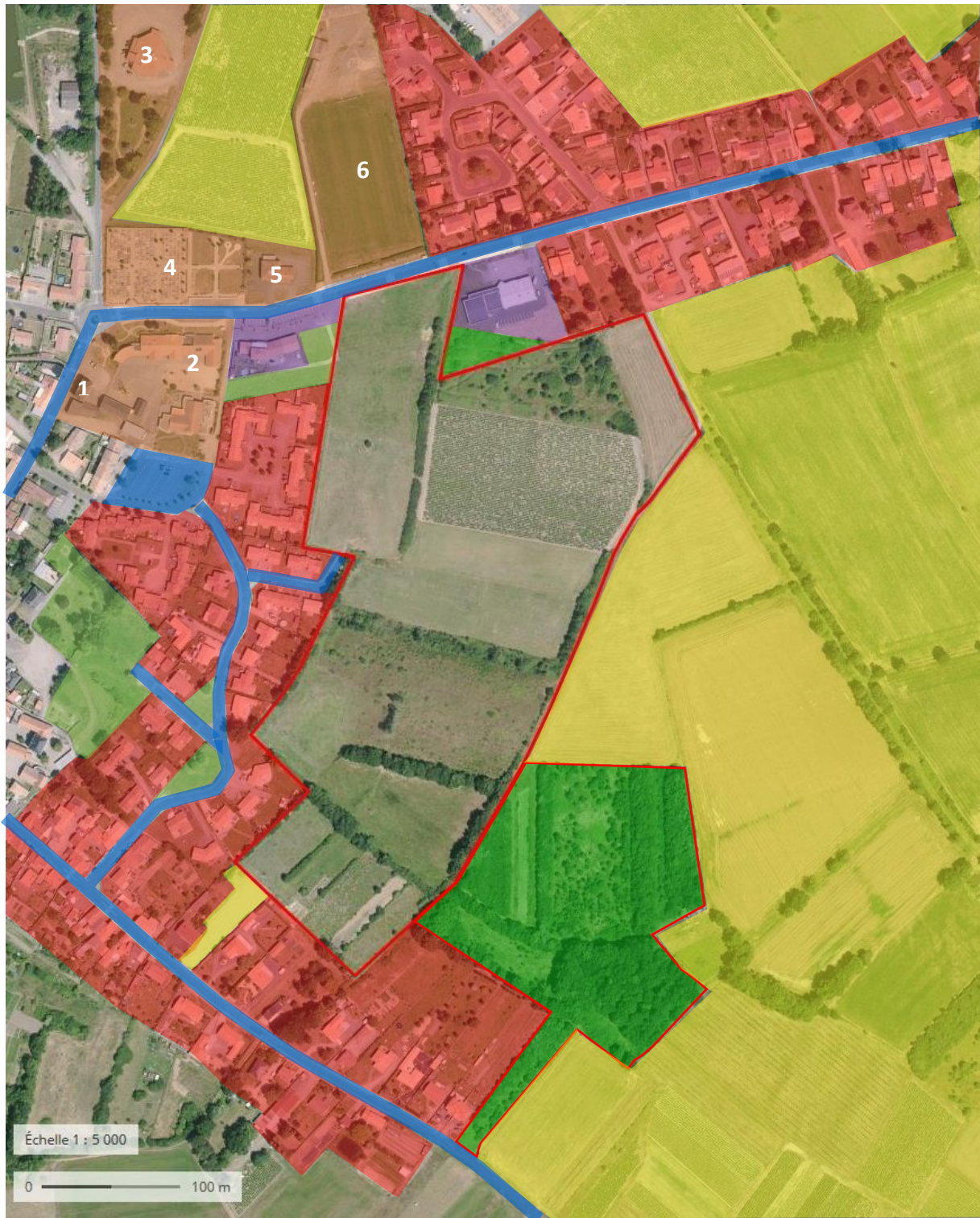
Secteur centre - tranches 1 & 2



Illustrations de référence : Projet La Bergerie - Larçay (37) (agence TendreVert)



## Occupation du sol



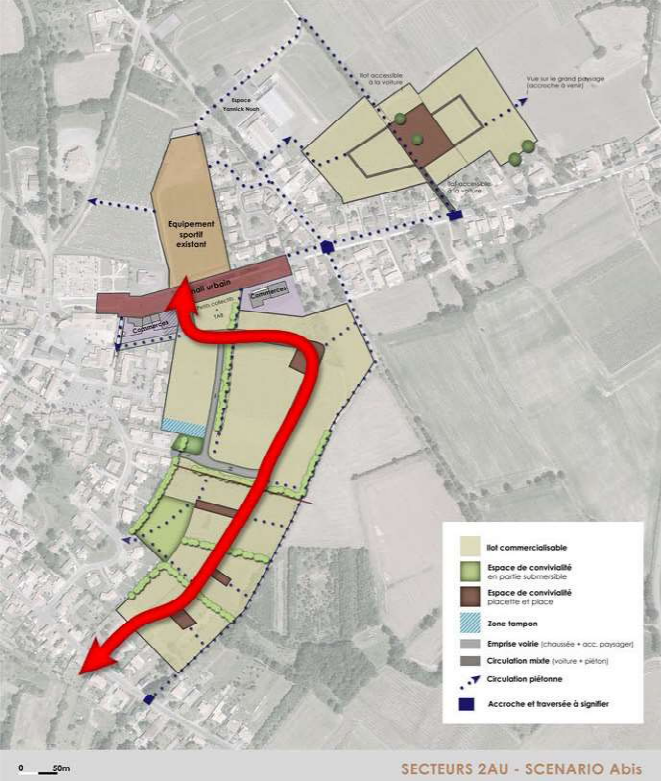
**Localisation vis-à-vis des sites Natura 2000**



## **8.2 Annexes facultatives**

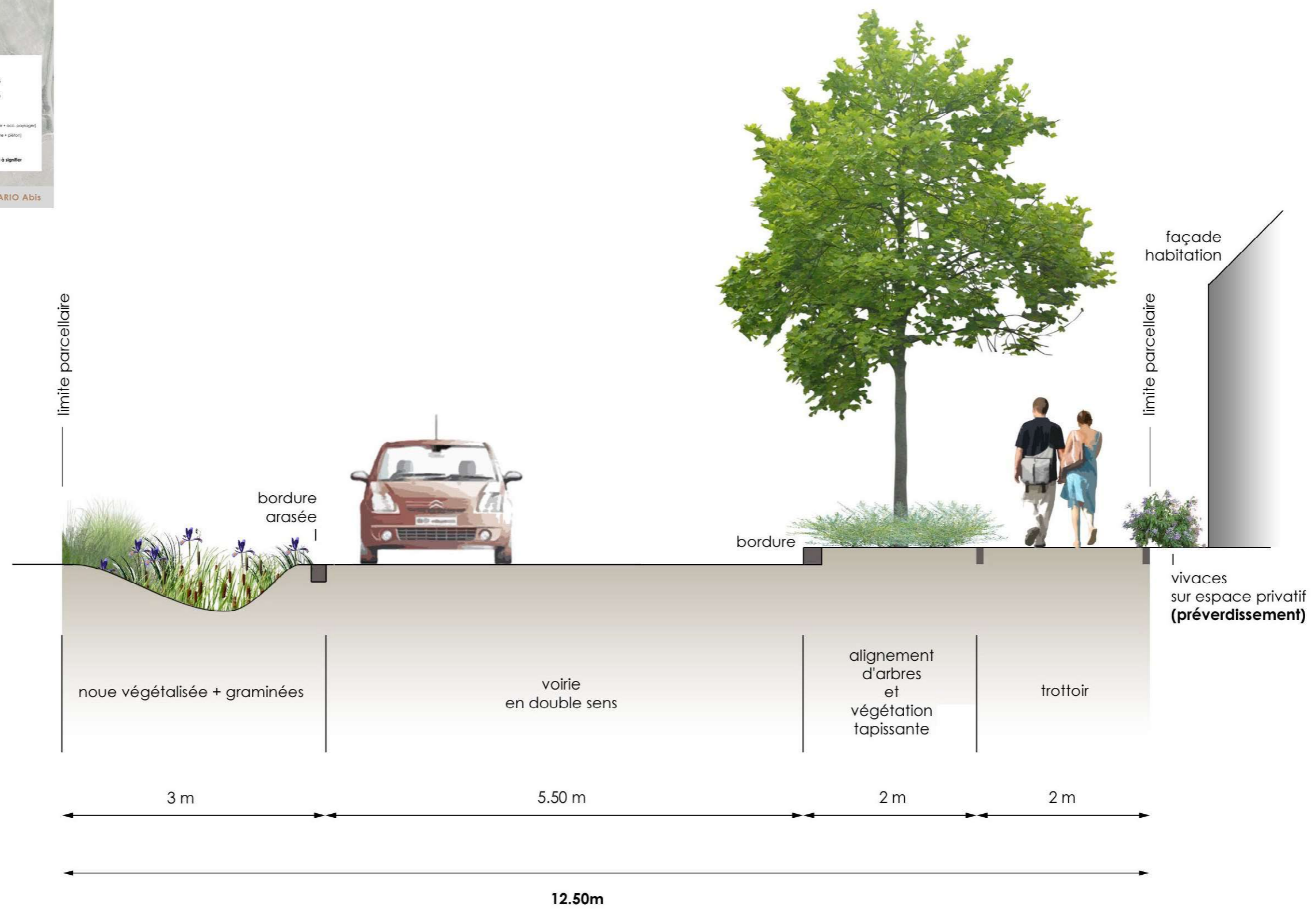
- Typologie des voiries (extrait de l'étude de programmation urbaine)
- Inventaire des zones humides en lisière ouest du bourg de Saint-Colomban

## **TPOLOGIE DES VOIRIES (EXTRAIT DE L'ETUDE DE PROGRAMMATION URBAINE)**



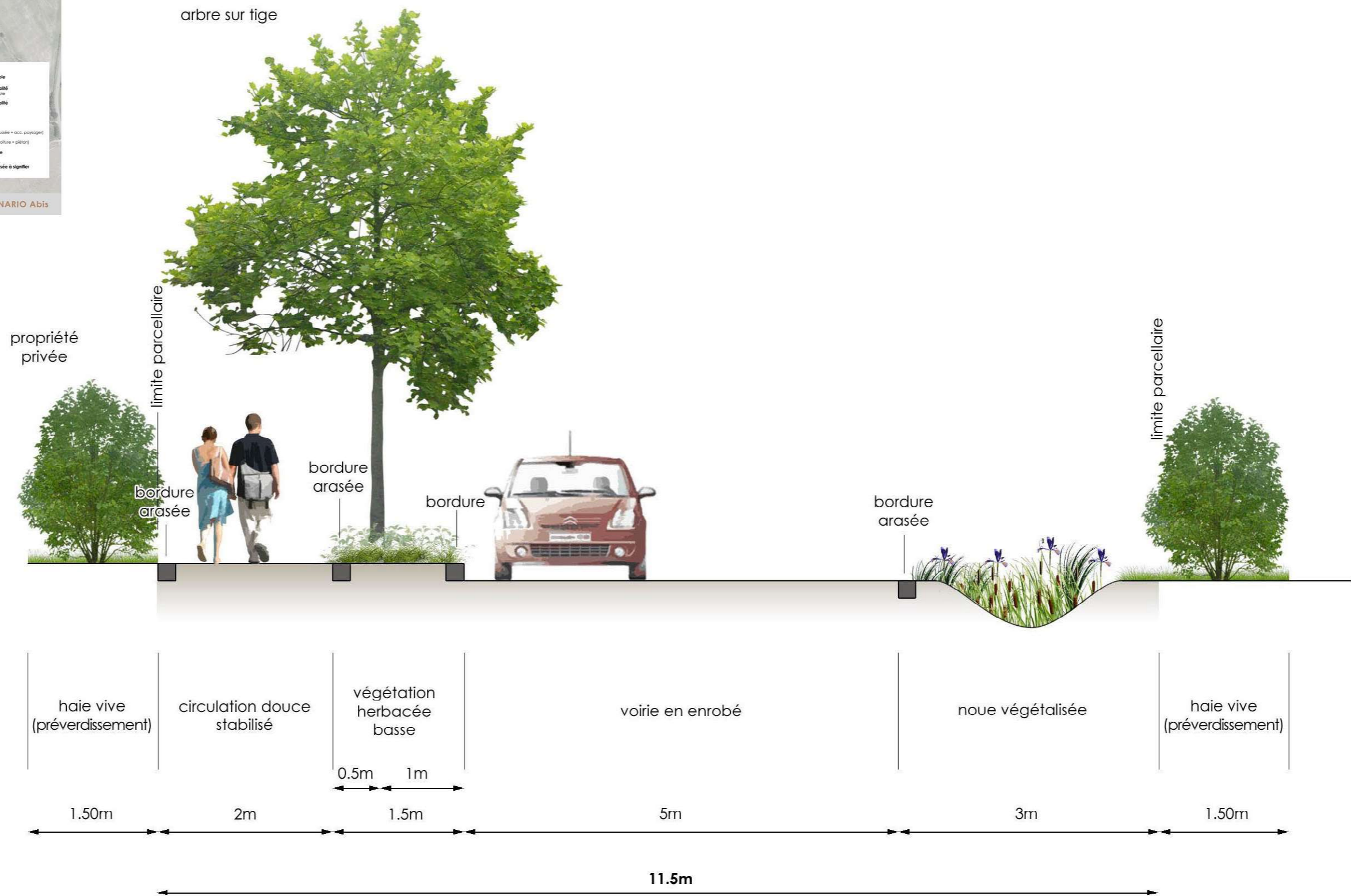
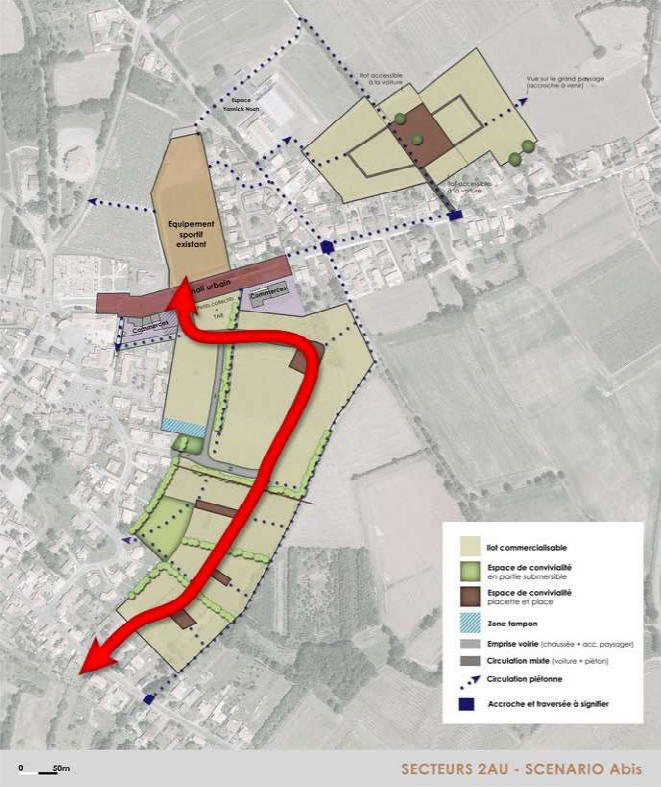
SECTEURS D'ÉTUDE "2AU"

TYOLOGIE DES VOIRIES  
Voie principale

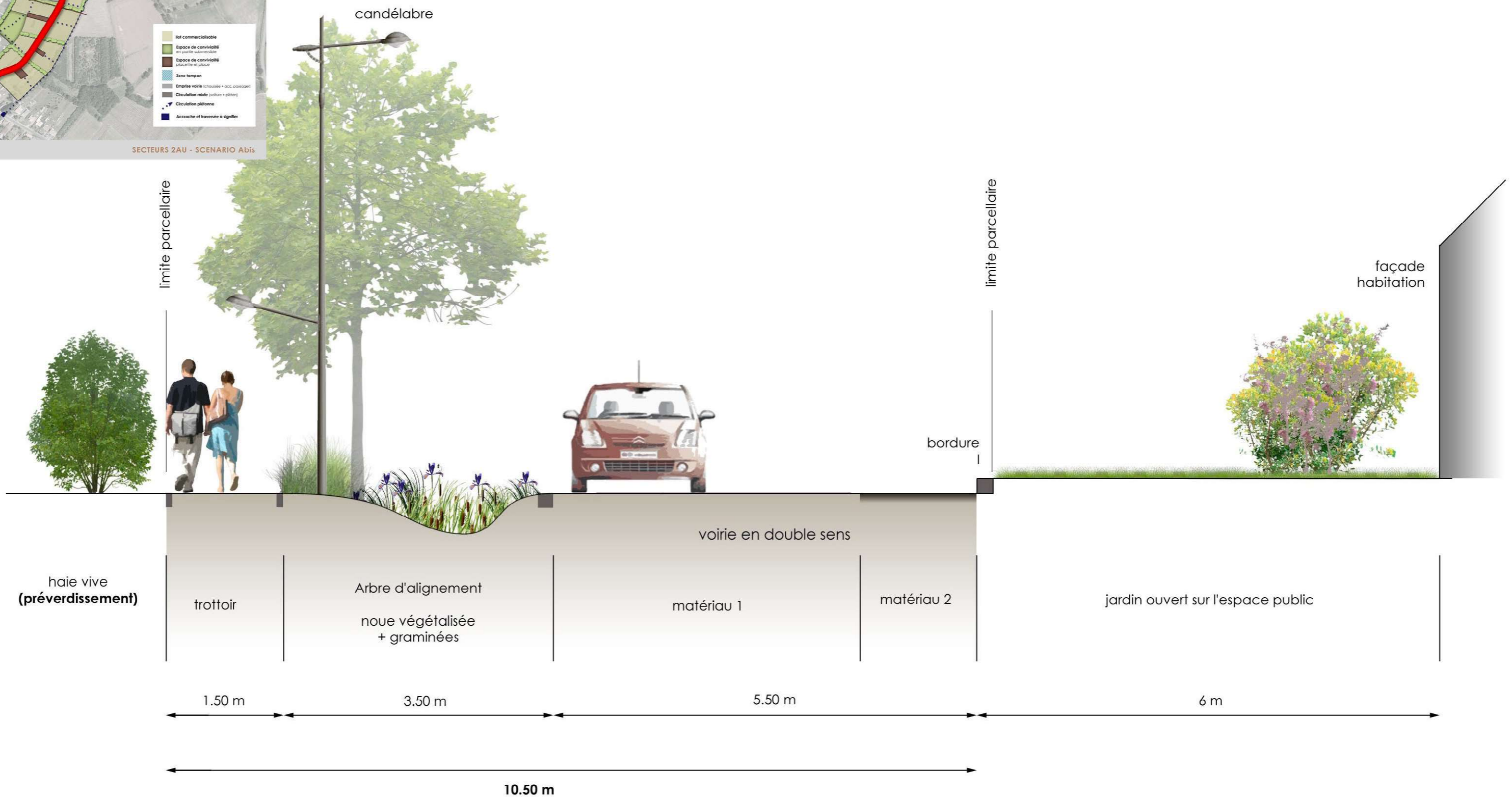
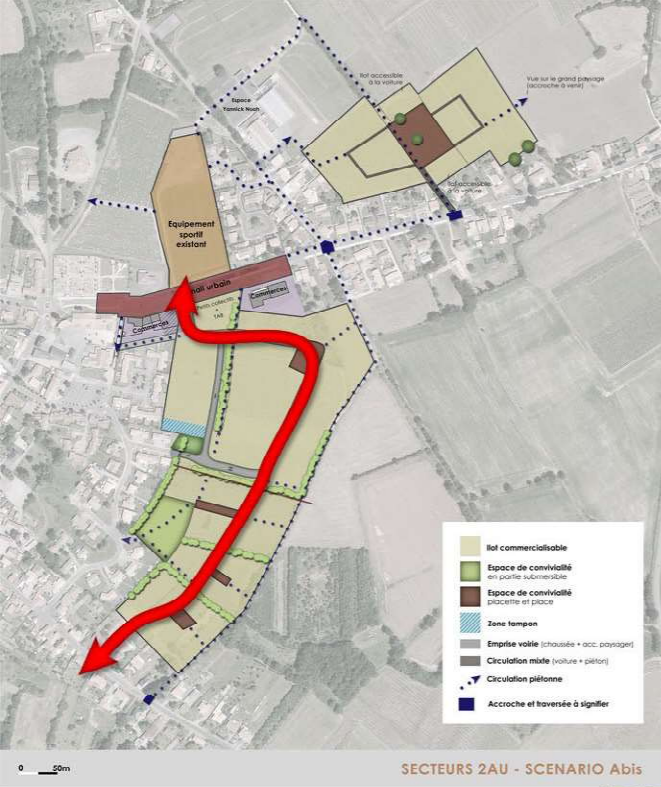


TYPOLOGIE DES VOIRIES

Voie principale

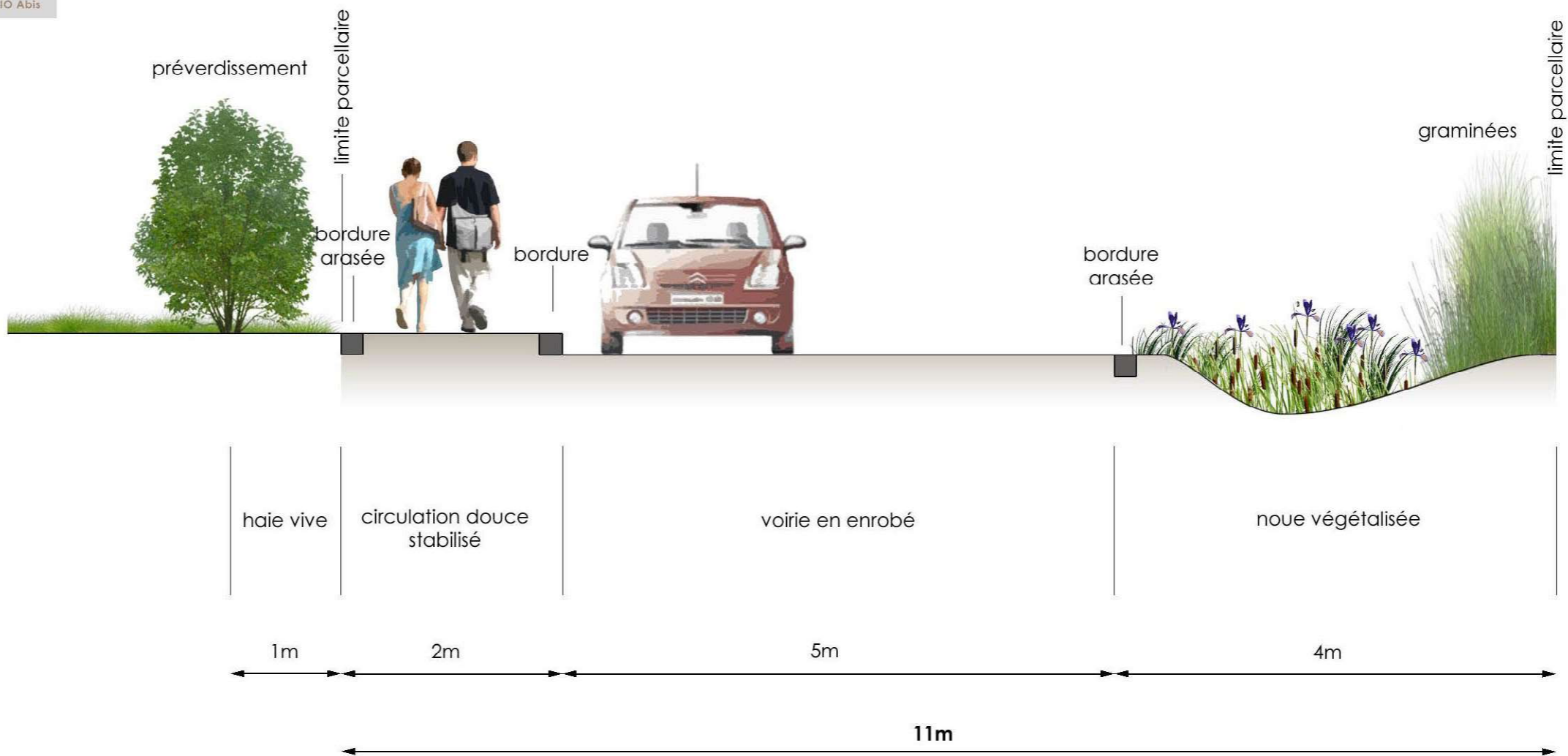
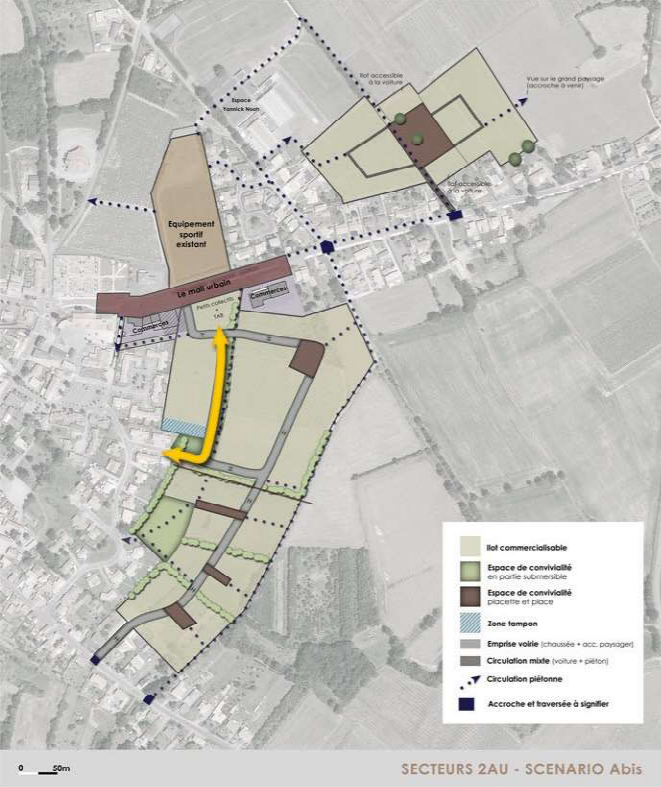


TYPOLOGIE DES VOIRIES  
Voie principale

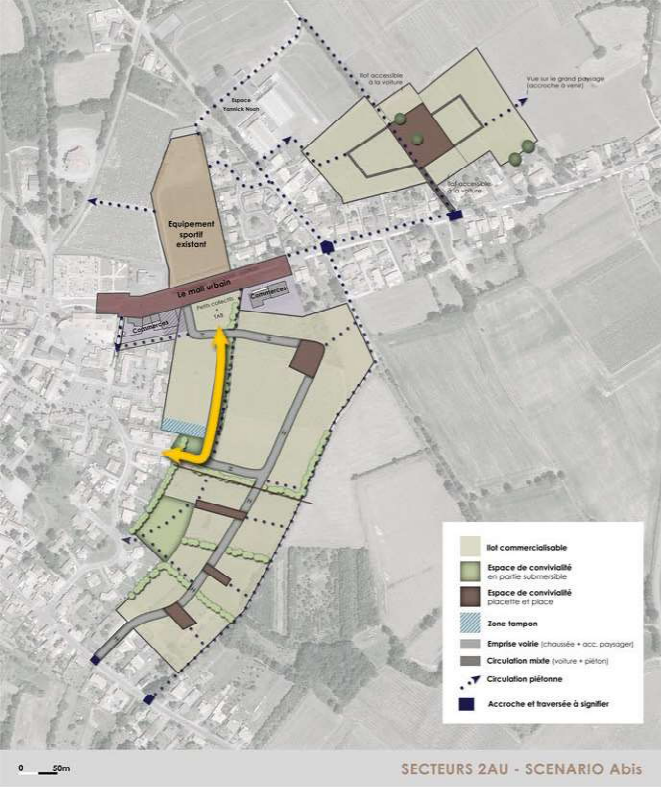


# TYOLOGIE DES VOIRIES

## Voie de desserte

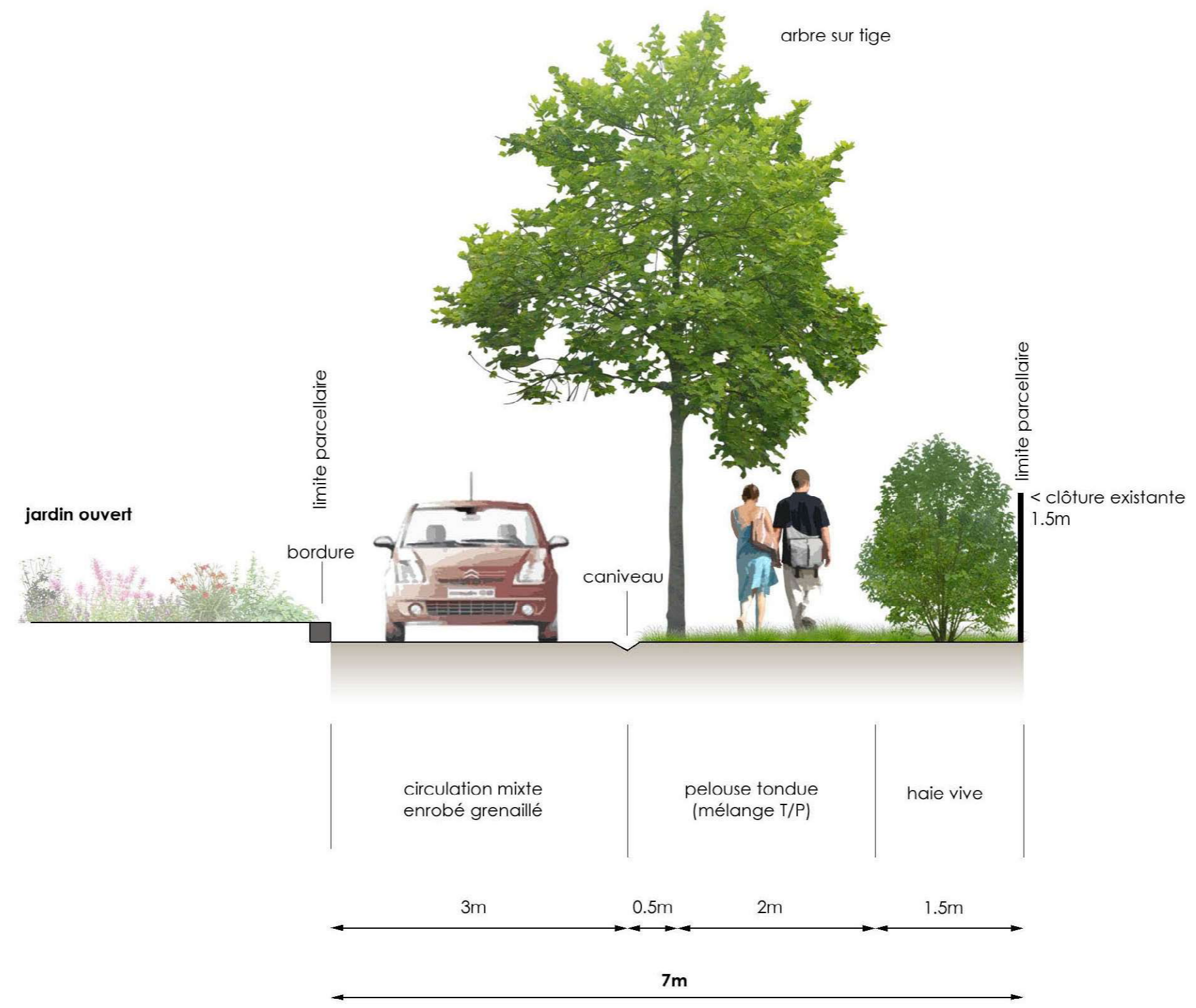






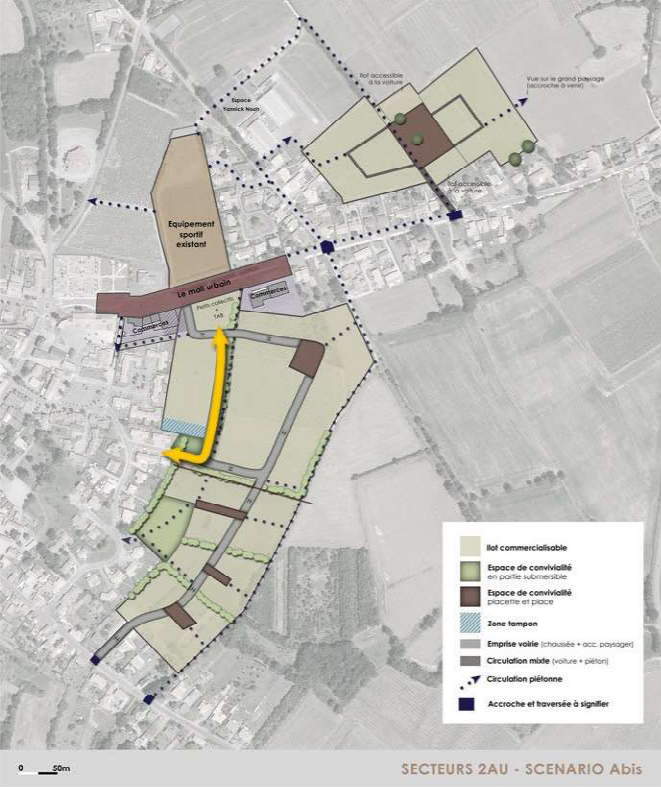
SECTEURS D'ÉTUDE "2AU"

**TPOLOGIE DES VOIRIES**  
Voie de desserte

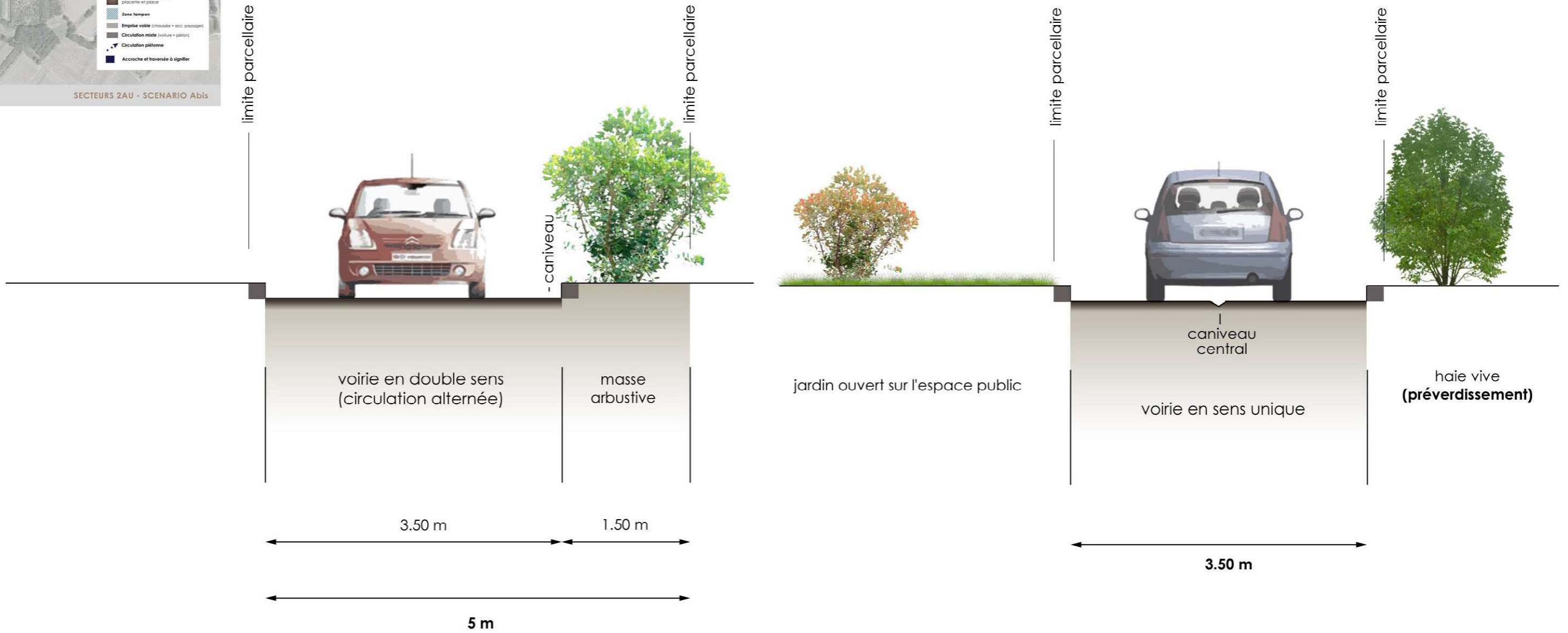


# TYPOLOGIE DES VOIRIES

## Voie de desserte



SECTEURS 2AU - SCENARIO Abis



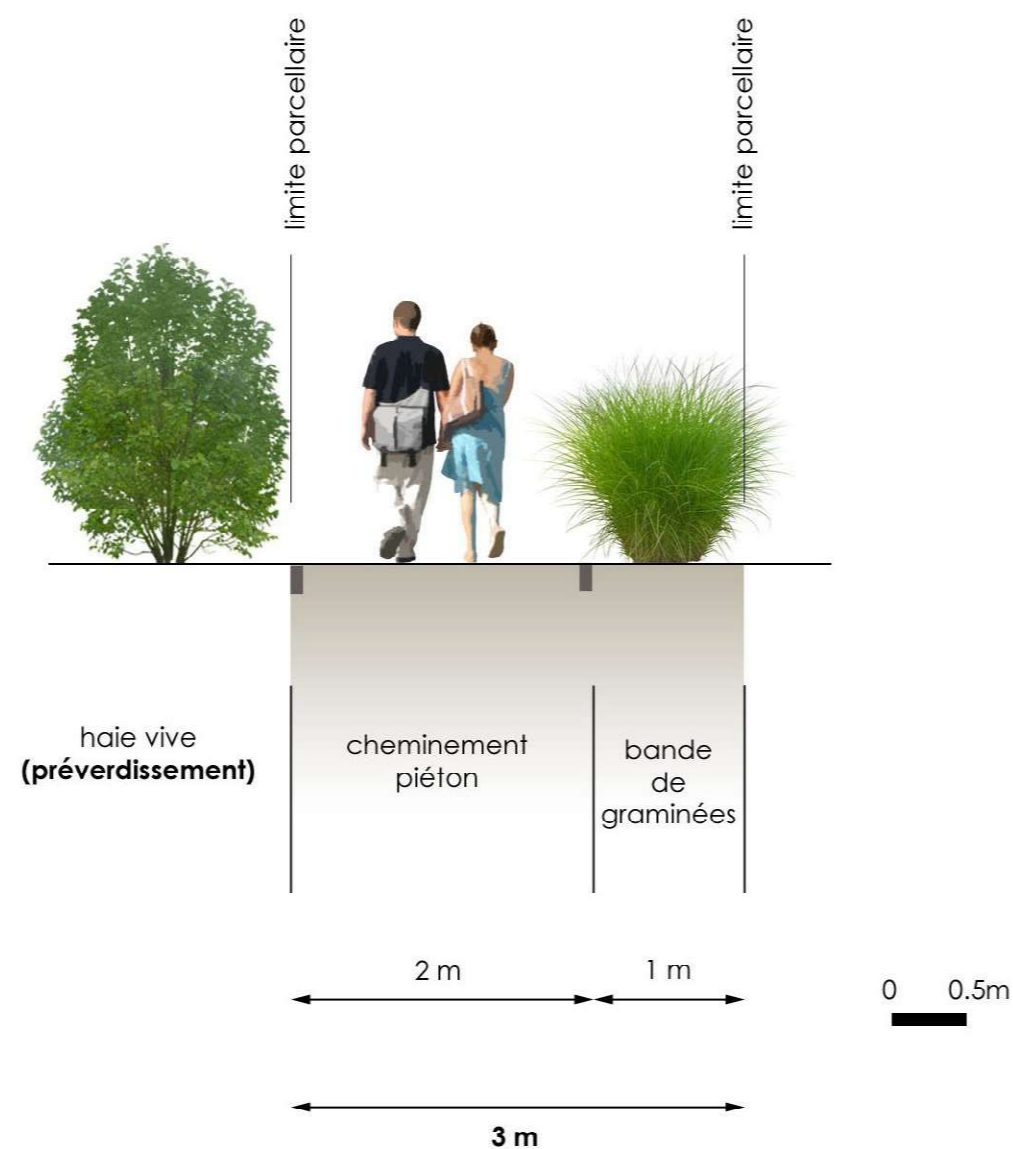
# TPOLOGIE DES VOIRIES

## Voie douce



TYPOLOGIE DES VOIRIES

Voie douce



## **INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES**

L'inventaire des zones humides réalisé en 2016 sur les secteurs localisés à l'est du bourg de Saint-Colomban (cf. pages suivantes) met en évidence la présence de zones humides déterminées selon les critères de pédologie et de végétation.

Dans la mesure où les terrains concernés ne sont plus exploités depuis plusieurs années, on peut considérer que la végétation qui s'y développe aujourd'hui a retrouvé un caractère « spontané ».

L'inventaire réalisé ne recense que quelques secteurs où se développe une végétation hygrophile répondant aux critères de l'arrêté du 24 juin 2008 (modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2009) fixant les critères de définition et de délimitation des zones humides

Cette analyse a été validée par le Service Police de l'eau de la DDTM44 lors d'une réunion en mairie de Saint-Colomban et d'une visite sur site le 12 décembre 2016.

Ainsi, en application de la Note technique du 26 juin 2017 relative à la caractérisation des zones humides publiée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, on classera en zone humide uniquement les secteurs répondant au cumul des deux critères de pédologie et de végétation.

La surface totale de zone humide déterminée sur le périmètre du projet de ZAC est de 3 400 m<sup>2</sup>.

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES  
EN LISIERE OUEST DE COMMUNE DE SAINT COLOMBAN

DEPARTEMENT DE LOIRE ATLANTIQUE

MAI 2016

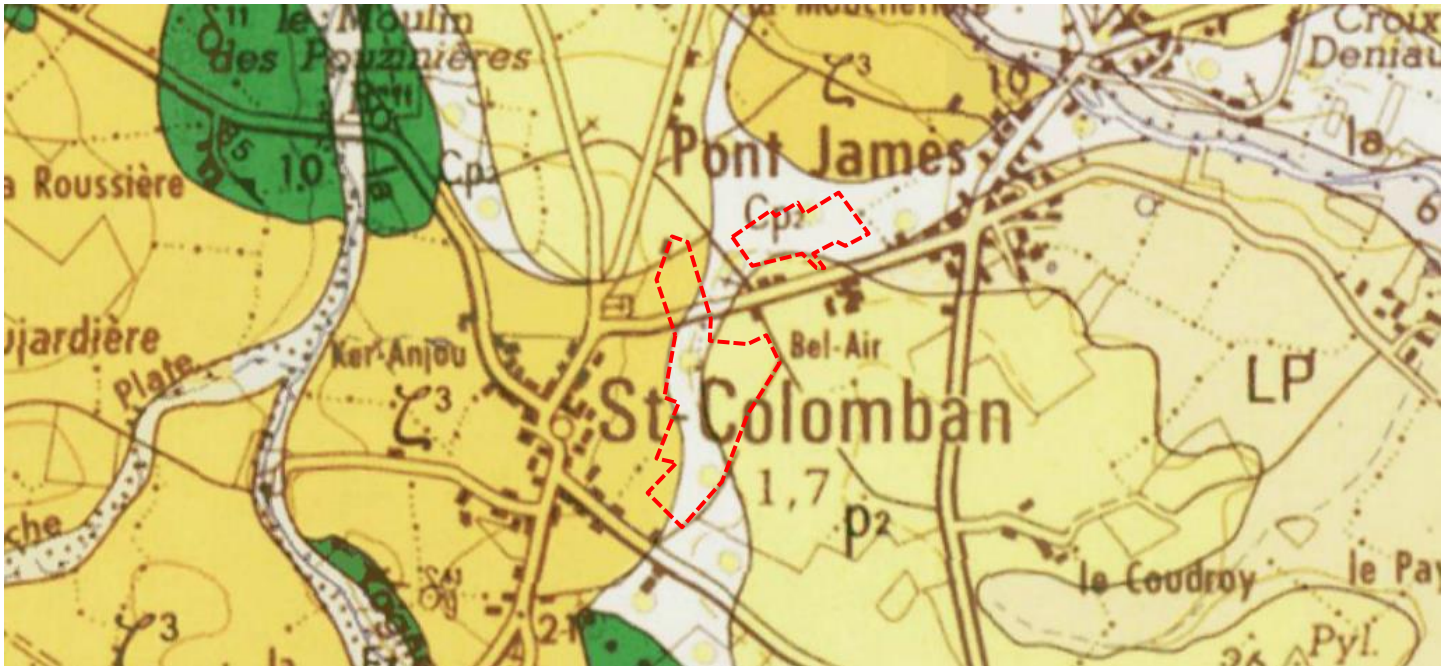


**Bureau d'études techniques en assainissement,**  
25 rue David d'Angers, 49 130 les Ponts de Cé - ☎ : 02-41-44-61-78



**Bureau d'études spécialisé dans l'étude des milieux aquatiques,**  
Technopole d'Angers - 1 avenue du Bois l'Abbé - 49070 Beaucouzé - ☎ : 02-41-22-01-01





La carte géologique au 1/50 000 ème de Saint Philbert représentée ci-dessus indique la présence de trois ensembles géologiques. On distingue :

- en blanc (Cp<sub>2</sub>) des colluvions alimentées par les graviers pliocènes,
- en jaune (p<sub>2</sub>) des sables rouges et galets de quartz et silex du Pliocène marin,
- en orange (z<sub>3</sub>) les gneiss feuilletés constituant le socle métamorphique,

Les sondages réalisés sur site sont repérés sur le plan en annexe. La succession lithologique est homogène :

- la zone humifère limono-sableuse superficielle, brune, de 0 à 0.20 m





- l'horizon intermédiaire sablo argileux, souvent hydromorphe, de 0.20 à 0.80 m environ,



- le sous-sol argileux bariolé, peu graveleux, au-delà

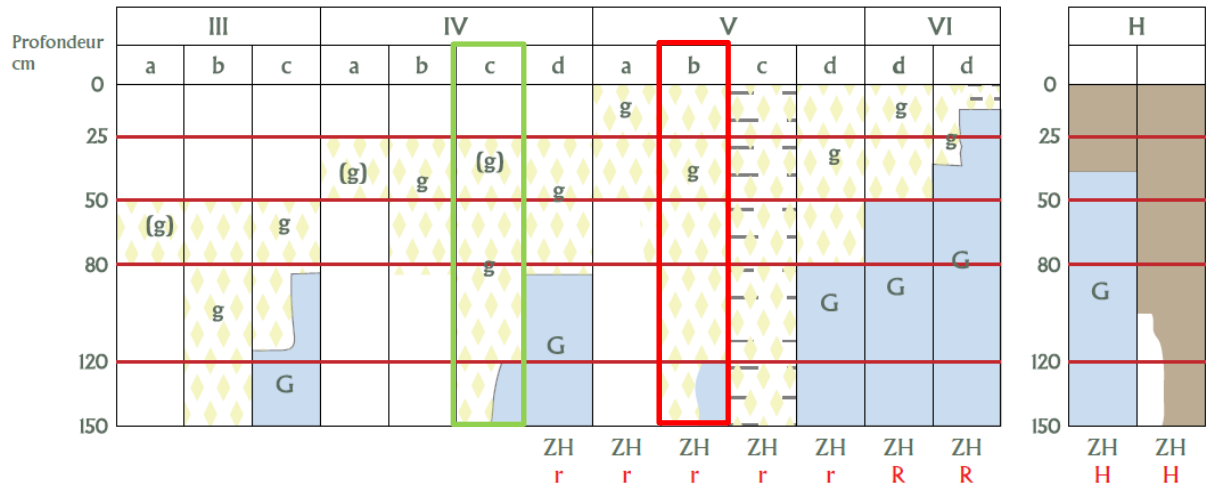


L'engorgement ponctuel ou continu d'un sol se traduit par la présence de traces d'oxydation, voire de réduction. La profondeur et la proportion de ces traces déterminent le caractère humide ou non des sols expertisés. Les premières traces d'hydromorphie apparaissent localement dans l'horizon des limons bruns, soit vers 0.10 m environ sous la forme de concrétions ferriques, parfois très marquées.



Ces traces ne témoignent pas de la présence continue d'une nappe mais plutôt de l'engorgement du sol en période fortement pluvieuse, et donc de son imperméabilité. **Ces éléments sont caractéristiques pédologiquement d'une zone humide.** La morphologie de ce type de sol est donc de deux classes : Vb pour les sondages en zone humide, et de classe IV c pour les autres sondages, selon le tableau GEPPA ci-après.

Morphologie des sols correspondants à des "zones humides" (ZH)  
 (g) caractère rédoxique peu marqué (hydromorphie peu marquée)  
 g caractère rédoxique marqué (hydromorphie marquée)  
 G horizon réductique (hydromorphie marquée)  
 H HISTOSOLS  
 R RÉDUCTISOLS  
 r RÉDOXISOLS (rattachement simples et rattachements doubles)  
 d'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'étude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA 1981)



Le plan fourni en annexe interprète les caractéristiques pédologiques principales des sondages réalisés en les associant à la classification GEPPA (1981). Ce classement permet de différencier les sols de type « zone humide » des autres sols.

### 3 EXPERTISE FLORISTIQUE

Cette partie présente d'une part les habitats et les espèces floristiques recensés au cours de l'inventaire de flore réalisé le 18 avril 2016. L'analyse est faite par secteur et n'inclut pas le stade.

Nota :

- Le statut de protection ainsi que le caractère indicateur de la présence de zones humides des espèces recensées sont précisés dans les tableaux d'inventaire
- Les secteurs identifiés comme zone humide sont indiqués sur les cartographies avec des lettres (exemples : Secteur A, Secteur B,...).

#### 3-1 NORD-EST DU CENTRE-BOURG



### 3-1-1 SECTEUR 1

Ce secteur est une ancienne vigne en voie d'abandon.

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Cirsium vulgare</i>	cirse à feuilles lancéolées	aucun	
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	aucun	
<i>Dactylis glomerata</i>	dactyle aggloméré	aucun	
<i>Epilobium sp.</i>	épilobe	aucun	
<i>Ervillia hirsuta</i>	vesce hérissée	aucun	
<i>Festuca ovina</i>	fétuque des moutons	aucun	
<i>Hypochaeris radicata</i>	porcelle enracinée	aucun	
<i>Juncus effusus</i>	jonc diffus	aucun	oui
<i>Juncus inflexus</i>	jonc glauque	aucun	oui
<i>Populus x nigra</i>	peuplier noir hybride	aucun	
<i>Rumex obtusifolius</i>	patience à feuilles obtuses	aucun	



Figure 1 : secteur A, vigne envahie par les joncs



Figure 2 : photo de la zone

Ce secteur est une friche.

## LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Agrostis stolonifera</i>	agrostide stolonifère	aucun	oui
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	flouve odorante	aucun	
<i>Arum maculatum</i>	pied-de-veau	aucun	
<i>Dactylis glomerata</i>	dactyle aggloméré	aucun	
<i>Daucus carotta</i>	carotte sauvage	aucun	
<i>Fumaria muralis</i>	fumeterre des murailles	aucun	
<i>Geranium dissectum</i>	géranium découpé	aucun	
<i>Holcus lanatus</i>	houlique laineuse	aucun	
<i>Hypochaeris radicata</i>	porcelle enracinée	aucun	
<i>Juncus effusus</i>	jonc diffus	aucun	oui
<i>Leucanthemum vulgare</i>	marguerite	aucun	
<i>Lotus pedunculatus</i>	lotier des fanges	aucun	oui
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	silène fleur de coucou	aucun	oui
<i>Quercus robur</i>	chêne pédonculé	aucun	
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui
<i>Rubus grp. fruticosus</i>	ronce commune	aucun	
<i>Rumex acetosa</i>	grande oseille	aucun	
<i>Rumex acetosella</i>	petite oseille	aucun	
<i>Rumex crispus</i>	oseille à feuille crépue	aucun	
<i>Rumex obtusifolius</i>	patience à feuilles obtuses	aucun	
<i>Rumex thysiflorus</i>	oseille à oreillettes	aucun	
<i>Salix cinerea</i>	saule cendré	aucun	
<i>Ulex europaeus</i>	ajonc d'Europe	aucun	
<i>Vicia sativa</i>	vesce commune	aucun	



Figure 3 : photo de la zone



Figure 4 : photo du secteur B

### 3-1-3 SECTEUR 3

Ce secteur est une prairie améliorée (non naturelle).

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Anthriscus sylvestris</i>	cerfeuil des bois	aucun	
<i>Arrhenatherum elatius</i>	fromental élevé	aucun	
<i>Cardamine pratense</i>	cardamine des prés	aucun	
<i>Cerastium fontanum</i>	ceraiste commun	aucun	
<i>Daucus carotta</i>	carotte sauvage	aucun	
<i>Daucus carotta</i>	carotte sauvage	aucun	
<i>Glyceria maxima</i>	glycérie aquatique	aucun	oui
<i>Hypochaeris radicata</i>	porcelle enracinée	aucun	
<i>Hypochaeris radicata</i>	porcelle enracinée	aucun	
<i>Hypochaeris radicata</i>	porcelle enracinée	aucun	
<i>Lolium multiflorum</i>	ray-grass d'Italie	aucun	
<i>Phleum pratense</i>	fléole	aucun	
<i>Poa pratensis</i>	pâturin des prés	aucun	
<i>Quercus robur</i>	chêne pédonculé	aucun	
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui
<i>Rumex crispus</i>	oseille à feuille crépue	aucun	
<i>Rumex obtusifolius</i>	patience à feuilles obtuses	aucun	
<i>Schedonorus pratensis</i>	fétuque des prés	aucun	
<i>Trifolium pratense</i>	trèfle violet	aucun	
<i>Trifolium repens</i>	trèfle blanc	aucun	





Figure 5 : photo de la zone



Figure 6 : secteur C, prairie humide



3-2-1 SECTEUR 4

Ce secteur est une prairie de fauche.

LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	flouve odorante	aucun	
<i>Bellis perennis</i>	pâquerette	aucun	
<i>Cardamine pratense</i>	cardamine des prés	aucun	
<i>Centaurea jacea</i>	centaurée jacée	aucun	
<i>Cerastium fontanum</i>	ceraiste commun	aucun	
<i>Cirsium vulgare</i>	cirse à feuilles lancéolées	aucun	
<i>Daucus carotta</i>	carotte sauvage	aucun	
<i>Ervilia hirsuta</i>	vesce hérissée	aucun	
<i>Geranium rotundifolium</i>	géranium à feuilles	aucun	

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
	rondes		
<i>Holcus lanatus</i>	houlque laineuse	aucun	
<i>Leucanthemum vulgare</i>	marguerite	aucun	
<i>Luzula campestris</i>	luzule des champs	aucun	
<i>Plantago major</i>	grand plantain	aucun	
<i>Quercus robur</i>	chêne pédonculé	aucun	
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Rumex acetosa</i>	grande oseille	aucun	
<i>Rumex acetosella</i>	petite oseille	aucun	
<i>Salix cinerea</i>	saule cendré	aucun	
<i>Schedonorus pratensis</i>	fétuque des prés	aucun	
<i>Trifolium pratense</i>	trèfle violet	aucun	
<i>Trifolium repens</i>	trèfle blanc	aucun	
<i>Ulex europaeus</i>	ajonc d'Europe	aucun	

## PHOTOGRAPHIES



### 3-2-2 SECTEUR 5

Ce secteur est une friche qui est peu à peu colonisée par les ligneux.

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Arum maculatum</i>	piéd-de-veau	aucun	
<i>Cirsium vulgare</i>	cirse à feuilles lancéolées	aucun	
<i>Crataegus monogyna</i>	aubépine à un style	aucun	
<i>Dactylis glomerata</i>	dactyle aggloméré	aucun	
<i>Epilobium sp.</i>	épilobe	aucun	
<i>Ervillia hirsuta</i>	vesce hérissée	aucun	
<i>Geranium dissectum</i>	géranium découpé	aucun	
<i>Lactuca serriola</i>	laitue sauvage	aucun	
<i>Lysimachia arvensis</i>	mouron des champs	aucun	
<i>Prunus spinosa</i>	prunellier	aucun	
<i>Quercus robur</i>	chêne pédonculé	aucun	
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui
<i>Rosa canina</i>	églantier des chiens	aucun	
<i>Rubus grp. fruticosus</i>	ronce commune	aucun	
<i>Rumex crispus</i>	oseille à feuille crépue	aucun	
<i>Rumex thysiflorus</i>	oseille à oreillettes	aucun	

#### PHOTOGRAPHIE



Le secteur est une prairie humide améliorée.

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Arrhenatherum elatius</i>	fromental élevé	aucun	
<i>Cerastium fontanum</i>	ceraiste commun	aucun	
<i>Lolium multiflorum</i>	ray-grass d'Italie	aucun	
<i>Phleum pratense</i>	fléole	aucun	
<i>Poa pratensis</i>	pâturin des prés	aucun	
<i>Rumex crispus</i>	oseille à feuille crépue	aucun	
<i>Schedonorus pratensis</i>	fétuque des prés	aucun	
<i>Trifolium pratense</i>	trèfle violet	aucun	
<i>Trifolium repens</i>	trèfle blanc	aucun	

#### PHOTOGRAPHIE

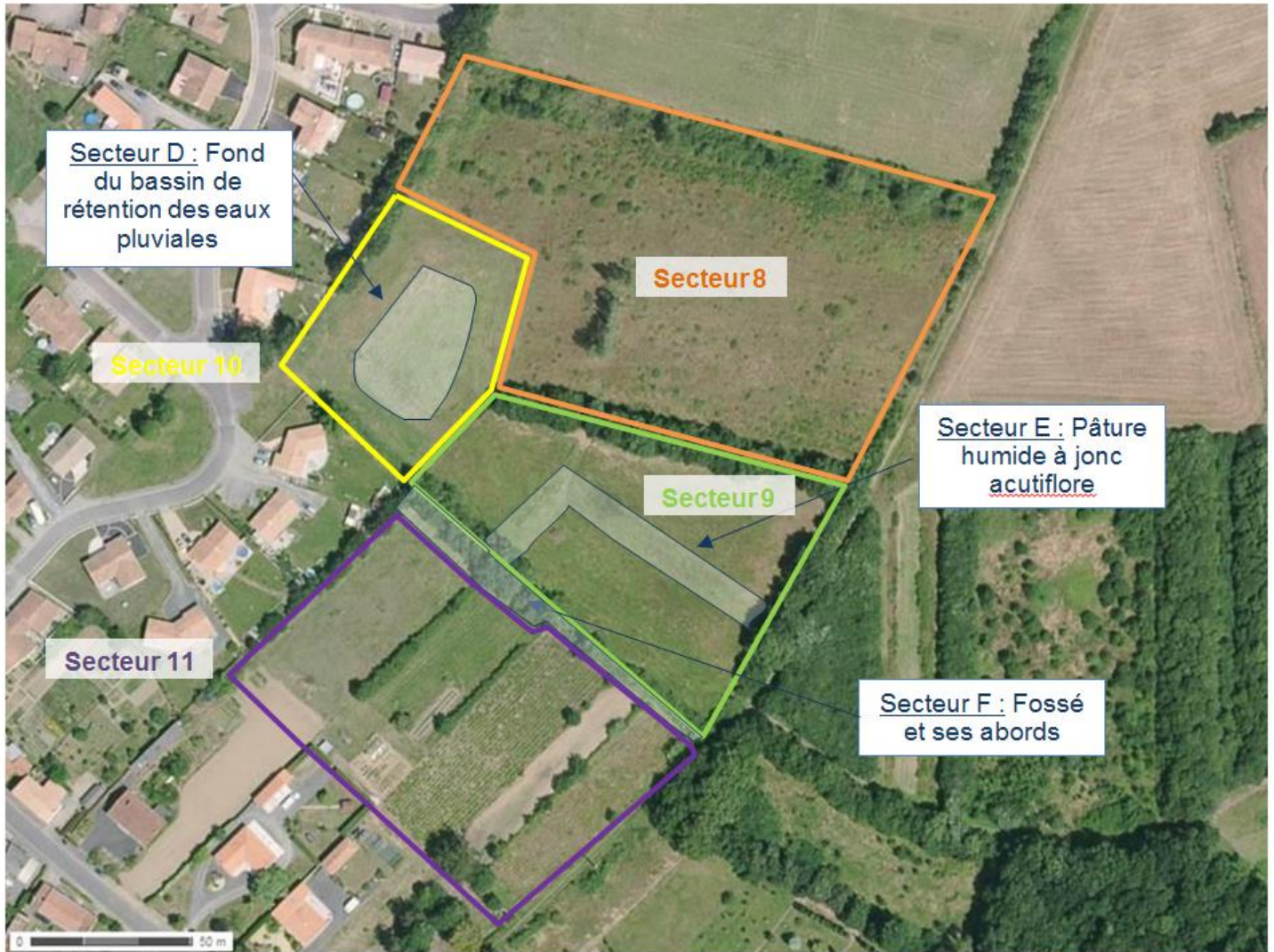


LISTE FLORISTIQUE

Ce secteur de vigne est actuellement valorisé. Comme le montre la photographie ci-dessous, la végétation est presque exclusivement constituées des ceps de vigne.

PHOTOGRAPHIE





Ce secteur est une friche en voie de fermeture par envahissement de la végétation ligneuse.

## LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	flouve odorante	aucun	
<i>Cardamine pratense</i>	cardamine des prés	aucun	
<i>Crataegus monogyna</i>	aubépine à un style	aucun	
<i>Dactylis glomerata</i>	dactyle aggloméré	aucun	
<i>Daucus carotta</i>	carotte sauvage	aucun	
<i>Ervillia hirsuta</i>	vesce hérissée	aucun	
<i>Holcus lanatus</i>	houlique laineuse	aucun	
<i>Luzula campestris</i>	luzule des champs	aucun	
<i>Prunus spinosa</i>	prunellier	aucun	
<i>Quercus robur</i>	chêne pédonculé	aucun	
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Ranunculus ficaria</i>	renoncule ficaire	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui
<i>Rubus grp. fruticosus</i>	ronce commune	aucun	
<i>Rumex acetosa</i>	grande oseille	aucun	
<i>Rumex crispus</i>	oseille à feuille crépue	aucun	
<i>Schedonorus pratensis</i>	fétuque des prés	aucun	
<i>Ulex europaeus</i>	ajonc d'Europe	aucun	
<i>Vicia sativa</i>	vesce commune	aucun	

## PHOTOGRAPHIE





### 3-3-2 SECTEUR 9

Ce secteur est une prairie pâturée par les ovins. Comme le montre la première photographie, la pression de pâturage est particulièrement intense, conduisant à une forte diminution du développement de la végétation herbacée.

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	flouve odorante	aucun	
<i>Arum maculatum</i>	pied-de-veau	aucun	
<i>Cirsium vulgare</i>	cirse à feuilles lancéolées	aucun	
<i>Geranium robertianum</i>	herbe à Robert	aucun	
<i>Hypochaeris radicata</i>	porcelle enracinée	aucun	
<i>Juncus acutiflorus</i>	jonc actutiflore	aucun	oui
<i>Juncus inflexus</i>	jonc glauque	aucun	oui
<i>Lolium perenne</i>	ray-grass commun	aucun	
<i>Lotus pedunculatus</i>	lotier des fanges	aucun	oui
<i>Luzula campestris</i>	luzule des champs	aucun	
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui
<i>Rubus grp. fruticosus</i>	ronce commune	aucun	
<i>Rumex acetosa</i>	grande oseille	aucun	
<i>Rumex pulcher</i>	oseille gracieuse	aucun	
<i>Urtica dioica</i>	ortie dioïque	aucun	

#### PHOTOGRAPHIES



Figure 7 : prairie pâturée par les ovins



Figure 8 : Secteur E, Pâturage humide à jonc acutiflore

### 3-3-3 SECTEUR 10

Ce secteur correspond au bassin de rétention des eaux pluviales.

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Agrostis stolonifera</i>	agrostide stolonifère	aucun	oui
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	flouve odorante	aucun	
<i>Juncus effusus</i>	jonc diffus	aucun	oui
<i>Lolium perenne</i>	ray-grass commun	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui

#### PHOTOGRAPHIES



### 3-3-4 SECTEUR F

Ce secteur correspond au fossé de ceinture et de ses abords.

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Agrostis stolonifera</i>	agrostide stolonifère	aucun	oui
<i>Arum maculatum</i>	pied-de-veau	aucun	
<i>Cardamine pratense</i>	cardamine des prés	aucun	
<i>Iris pseudacorus</i>	iris faux-acore	aucun	
<i>Juncus effusus</i>	jonc diffus	aucun	oui
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Ranunculus ficaria</i>	renoncule ficaire	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui
<i>Rumex crispus</i>	oseille à feuille crépue	aucun	
<i>Rumex pulcher</i>	oseille gracieuse	aucun	
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	fétuque élevée	aucun	
<i>Urtica dioica</i>	ortie dioïque	aucun	

#### PHOTOGRAPHIES



### 3-3-5 SECTEUR 11

Ce secteur accueille une mosaïque de milieux rudéraux : terrain en friche, vignes abandonnées et jardins potagers.

#### LISTE FLORISTIQUE

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut de protection	Espèce indicatrice de zone humide
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	flouve odorante	aucun	
<i>Dactylis glomerata</i>	dactyle aggloméré	aucun	
<i>Daucus carotta</i>	carotte sauvage	aucun	
<i>Ervillia hirsuta</i>	vesce hérissée	aucun	
<i>Holcus lanatus</i>	houlique laineuse	aucun	
<i>Luzula campestris</i>	luzule des champs	aucun	
<i>Plantago major</i>	grand plantain	aucun	
<i>Ranunculus acris</i>	renoncule acre	aucun	
<i>Ranunculus ficaria</i>	renoncule ficaire	aucun	
<i>Ranunculus repens</i>	renoncule rampante	aucun	oui
<i>Rubus grp. fruticosus</i>	ronce commune	aucun	
<i>Rumex acetosa</i>	grande oseille	aucun	
<i>Rumex acetosella</i>	petite oseille	aucun	
<i>Schedonorus pratensis</i>	fétuque des prés	aucun	
<i>Trifolium pratense</i>	trèfle violet	aucun	
<i>Trifolium repens</i>	trèfle blanc	aucun	
<i>Vicia sativa</i>	vesce commune	aucun	

#### PHOTOGRAPHIES



Le tableau suivant présente les surfaces de chacune des zones humides identifiées ainsi que la surface totale de zone humide incluse d'une part pédologique et d'autre part floristique dans le périmètre AU du PLU.

Secteur	Surface humide floristique (en m <sup>2</sup> )
<u>Secteur A</u> : Vigne envahie par les joncs	500
<u>Secteur B</u> : Friche humide	200
<u>Secteur C</u> : Prairie humide	30
<u>Secteur D</u> : Fond du bassin de rétention des eaux pluviales	1 400
<u>Secteur E</u> : Pâturage humide à jonc acutiflore	1 100
<u>Secteur F</u> : Fossé et ses abords	900
<b>Total</b>	<b>4 130 m<sup>2</sup></b>

Secteur	Surface humide pédologique (en m <sup>2</sup> )
Nord Est du centre bourg	9 900
Est du centre bourg- partie Nord	39 440
<b>Total</b>	<b>49 340 m<sup>2</sup></b>

Comme le montre le résultat des inventaires floristiques, aucune plante protégée n'a été recensée dans la zone d'étude. En outre, les milieux recensés sont pour la plupart des milieux à faible potentiel écologique, faunistique et floristique, en particulier les secteurs de vigne et les prairies améliorées.

L'intérêt des zones humides inventoriées est évalué au regard des aspects fonctionnels des zones humides. Les trois grandes fonctions des zones humides sont :

- fonction écologique : présence d'espèces ou d'habitat patrimoniaux, intérêt pour la faune en terme de lieu de reproduction ou d'alimentation ;
- fonction hydrologique : zone d'expansion des crues, soutien d'étiage, ralentissement du ruissellement ;
- fonction épuratrice : amélioration de la qualité de l'eau, stockage et recyclage des matières en suspension.

**Les zones humides recensées sont essentiellement pédologiques et totalement déconnectées du réseau hydrographique. Aussi leurs fonctionnalités hydrauliques sont-elles nulles (zone d'expansion des crues, soutien d'étiage,...). Par ailleurs, l'absence de plante protégée et la banalité globale de leur flore témoignent d'une fonctionnalité écologique médiocre. En résumé, les seules fonctionnalités avérées des zones humides recensées sont leur capacité épuratoire ainsi que leur rôle limité vis-à-vis de la recharge en eau des nappes de sub-surface.**

